Pour ses 150 ans, l'École alsacienne intensifie sa démarche de mixité sociale et d'inclusion scolaire Communiqué - 30 mai 2024

Établissement privé laïque sous contrat d'association avec l'État, l'École alsacienne célèbre ses 150 ans. À cette occasion, elle intensifie deux axes de son projet d'établissement : mixité sociale et inclusion scolaire.

1. Mixité sociale

L'École alsacienne veut favoriser la mixité sociale qui constitue une richesse indispensable pour former de futurs citoyens et participe de sa mission d'établissement républicain.

Partenariats Charcot

Depuis 2014, l'École alsacienne a noué des partenariats avec trois collèges (Tremblay-en-France, l'Haÿ-les-Roses, Orly) et deux écoles du 14e arrondissement de Paris. Il s'agit de mener des activités pédagogiques et éducatives communes et d'offrir une voie d'accès privilégiée à l'entrée en seconde et en sixième.

En dix ans, 80 lauréats Charcot ont ainsi intégré l'École alsacienne. Ce programme gagne en ampleur : en 2023/2024, 46 lauréats Charcot sont scolarisés à l'École alsacienne ; ils peuvent bénéficier d'une prise en charge totale des frais de scolarité et des frais annexes.

Les bourses de scolarité

Ces partenariats constituent l'un des éléments du développement de la mixité sociale qui permet cette année à 236 élèves sur 1850 de bénéficier d'une scolarité aidée (soit 12,7 % des élèves). En dix ans, le taux de scolarité aidée a quasiment doublé et notre objectif est d'atteindre 20 %.

2. Inclusion scolaire

L'École alsacienne veut accompagner l'ensemble de ses élèves et notamment celles et ceux qui présentent des troubles des apprentissages ou qui se trouvent en situation de handicap (8 % des élèves de l'établissement). Il s'agit d'un enjeu éducatif et social majeur. Ainsi mène-t-elle plusieurs actions concrètes qui portent leurs fruits :

- une attention particulière aux demandes d'inscription des candidats en situation de handicap
- des actions de développement professionnel à destination de nos équipes
- une équipe renforcée : deux professeures référentes inclusion, un AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap) supplémentaire recruté par l'École alsacienne.

3. Informations complémentaires

À propos de l'École alsacienne

L'École alsacienne, association reconnue d'utilité publique, est un établissement privé laïque, sous contrat

d'association avec l'État. Située au cœur de Paris, elle scolarise 1850 élèves de tous profils en maternelle, en élémentaire, au collège et au lycée. Depuis sa fondation, l'École alsacienne met en valeur l'innovation pédagogique et se donne pour ambition de former des citoyens éclairés, libres et ouverts sur les autres et le monde. Dans ce but, elle propose une éducation laïque et bienveillante qui développe confiance, coopération et créativité.

Les 150 ans de l'École alsacienne

Durant cette année exceptionnelle, l'établissement organise plusieurs manifestations : des tables rondes consacrées à l'éducation, un salon du livre, des concerts, des spectacles... La célébration officielle des 150 ans se déroulera le samedi 1er juin 2024, au Grand amphithéâtre de la Sorbonne qui avait déjà accueilli le 50e anniversaire de l'établissement. Le recteur de l'académie de Paris, monsieur Bernard Beignier, ouvrira l'événement.

Pour en savoir plus : www.ecole-alsacienne.org

- Mixité sociale
- École inclusive
- L'École alsacienne célèbre ses 150 ans
- École alsacienne Foire aux questions (FAQ)

Contact presse

Delphine Serry / serry@ecole-alsacienne.org / 06 82 59 39 21